

Lyon, le 6 Décembre 2021

Monsieur le Directeur de l'EIC Rhône-
Alpes
78 rue de la Villette
69425 LYON CEDEX 03

Objet : Préavis de grève

Madame la Directrice,

Le 26 Novembre 2021, notre organisation syndicale vous a déposé une demande de concertation immédiate sur les points suivants :

- ❖ **Prime COVID :** nous demandons une prime COVID de 600 euros pour tous les agents de l'EIC RA.
- ❖ **Embauches supplémentaires :** Nous demandons des emplois supplémentaires au vu du nombre des postes non tenus et des très nombreuses modifications de commandes des agents de réserve et en roulement

Suite à la réunion de concertation du 29 Novembre 2021 des désaccords persistent. Par conséquent, notre organisation syndicale, conformément à l'article L2512-2 du code du travail vous dépose un préavis de grève illimité

A compter du Vendredi 17 Décembre 2021 à 20h.

Ce préavis concerne l'ensemble du personnel de l'EIC Rhône-Alpes Lyon ainsi que tous les agents susceptibles de les remplacer.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations syndicales.

Pour SUD-RAIL

Humbert Louis-Rodolphe